Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260211-D06_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

SEANCE DU 11 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 16
Par suite d'une convocation en date du 6 février 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 11 février 2026 à 19h30 sous la présidence de Madame Régine ARMAND, Maire.
Etaient présents : ARMAND Régine, CILLARD Nathalie, DETOC Erwan, GARIN Julien, LARGOUËT Mathilde, LEBOIS Daniel (pouvoir de M. Besson), MAGAND Jean, MORRE Patrick, RAVEL Jean-Jacques (pouvoir de Mme Bouquet), TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 C.G.C.T.
Etai(en)t absent(s)/excusé(s) : BESSON Etienne (pouvoir à M. Lebois), BOUQUET Christiane (pouvoir à M. Ravel), DOMEC Lucie, DUMORTIER Jean, GUILLEMOIS Alain,
Secrétaire : Myriem TREHIN

N°6/2025	**Assainissement : Rapport 2024 annuel sur le prix et la qualité du service public**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public « Assainissement » pour l'année 2024, doit faire l'objet d'une communication en séance publique du Conseil municipal de chaque commune membre de Rennes-Métropole. Une présentation synthétique est jointe à la présente note et le rapport est également mis à disposition du public

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Prend acte du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public assainissement de Rennes-Métropole.

Le Secrétaire de séance

Myriem TREHIN

MAIRIE LA CHAPELLE-THOUA * 35530

La Maire

Régine ARMAND

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
Fait à La Chapelle Thouarault